



République Française
Liberté, Egalité, Fraternité

Département du Loiret
Arrondissement d'Orléans
Commune d'Ingré

DÉCISION N° DC.21.019
portant sur

**L'octroi d'une concession cinéraire dans le cimetière communal d'Ingré à
Madame P L**

Le Maire,

Vu la délibération n° DL.20.029 du conseil municipal en date du 28 mai 2020 autorisant le maire par délégation à prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans le cimetière,

Vu la délibération n° DL.20.073 du conseil municipal en date du 20 septembre 2020 fixant les tarifs des différentes concessions,

Vu la demande présentée par Madame P L
tendant à obtenir une concession cinéraire familiale dans le cimetière

DÉCIDE

Article 1^{er} : il est décidé d'accorder dans le cimetière communal, au nom du demandeur susvisé et à l'effet d'y fonder la sépulture particulière indiquée, une concession d'une durée de 30 ans, cavurne n° 105, enregistrée sous le n° C2021-01, à compter du 1^{er} février 2021.

Article 2 : Cet emplacement est accordé à titre de :

- Concession nouvelle

Article 3 : La concession est attribuée moyennant la somme totale de cinq cent quatre euros et cinquante-trois centimes (504,53 €) qui sera versée dans la caisse du Trésor Public suivant quittance du 1^{er} février 2021.

Article 4 : La présente décision sera transcrite au registre des décisions du Maire.

Article 5 : Le Maire d'Ingré est chargé de l'exécution de la présente décision dont une ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Préfet du Loiret et de la Région Centre-Val de Loire
- Monsieur le Receveur Percepteur d'Ingré
- Madame P: L

A Ingré, le **04 FEV. 2021**

 Le Maire,

Christian DUMAS.

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été :
Transmis au représentant de l'État le : **04 FEV. 2021**
Publié ou notifié-le : **04 FEV. 2021**
Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Acte à classer

DC-21-019

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2021-02-04T16-47-51.00 (MI228191346)

Identifiant unique de l'acte : 045-214501694-20210204-DC-21-019-AR (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Octroi d'une concession cinéraire dans le cimetière communal d'Ingré à Mme P.L

Date de décision : 04/02/2021



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de compétences
9.1. Autres domaines de compétences des communesActe : DC.21.019 - Concession
L .PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 04/02/21 à 16:47

Date 04/02/21 à 16:47

Date 04/02/21 à 16:56

Par LE TUMELIN SylviePar LE TUMELIN Sylvie